

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 88 (1952)
Heft: 16

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : Comptes généraux de la S. P. R. — *Guilde de documentation.* — *Vaud* Assemblée extraordinaire des délégués S. P. V. — *A l'Ecole normale.* — *Brevet 1952.* — *Prix de fondation.* — *Postes au concours.* — *Chœurs pour trois voix mixtes.* — *Société vaudoise de T. M. et R. S.* — *Visite au Bébé-orchestre.* — *Société évangélique d'éducation.* — *Freinet en Suisse romande.* — *Genève :* Caisse maladie et invalidité des instituteurs genevois. — *Neuchâtel :* Comité central. — *Rappel aux présidents de section.* — *Le Locle.* — *Jura bernois :* Cours de la Société jurasienne de T. M. — *Préoccupations de la S. I. B.* — *Littérature enfantine.* — *Auberges de jeunesse.*

PARTIE CORPORATIVE : *Louis Meylan :* Lombardo-Radice et l'école tessinoise. — *Michel Béranek :* Vie enfantine : Petit bonhomme, grand cœur. — *L'intelligence et l'éducation intellectuelle.* — *Protection de l'enfance.* — *Grammaire allemande.*

Partie corporative

1. COMPTES GÉNÉRAUX DE LA S.P.R.

A. Résumé des comptes annuels

a) Recettes

	1950	1951
1. Cotisations et abonnements « Educateur »	28 976.—	29 221.10
2. Versements des Sociétés d'assurances . .	371.75	360.85
3. Intérêts	264.30	231.80
4. Divers	133.60	1 498.65
Totaux	29 745.65	31 312.40

b) Dépenses

1. Impression de l'Educateur :		
a) Imprimerie	17 935.45	17 290.91
b) Clichés	671.20	502.85
	18 606.65	17 793.76
2. Rédacteurs et collaborateurs	5 566.70	5 805.—
3. Frais de rédaction et Comité de rédaction	333.—	231.20
4. Séances du Comité et de l'Assemblée des délégués	1 550.80	923.80
5. Frais d'administration	1 346.39	1 570.80
6. Délégations	910.10	936.05
7. Subventions et cotisations	734.40	605.—
8. Divers	57.14	488.—
Totaux	29 105.18	28 353.61
Boni de l'exercice	640.47	2 958.79

B. Fonds de réserve		1950	1951
1. Carnet d'épargne		12 920.09	18 182.91
2. Titres		4 000.—	4 000.—
3. Intérêts du carnet d'épargne.		262.82	340.93
4. Versement sur carnet d'épargne		5 000.—	—.—
Totaux		22 182.91	22 523.84
C. Bilan			
Fonds de réserve		22 182.91	22 523.84
En caisse ou en dépôts		773.66	3 732.45
Fortune nette		22 956.57	26 256.29
Augmentation		903.29	3 299.72

II. CAISSE DE SECOURS

A. Résumé des comptes

a) Recettes

1. Dons	—.—	—.—
2. Intérêts des obligations C.F.V.	425.90	397.70
3. Rétrocession imp. anticipés	191.45	192.—
Totaux	617.35	589.70

b) Dépenses

1. Secours payés	407.—	350.—
2. Subventions	—.—	—.—
3. Divers	200.—	200.—
Totaux	607.—	550.—

Boni de l'exercice	10.35	39.70
---------------------------	--------------	--------------

F. Fonds de Réserve

Carnet d'épargne	6 605.12	7 733.49
Intérêts du dit	128.37	145.—
Obligations C.F.V.	17 000.—	17 000.—
Actions C.F.V.	1 390.—	1 390.—
Versement au carnet d'épargne	1 000.—	—.—
Totaux	26 123.49	26 268.49

C. Bilan

Fonds de réserve	26 123.49	26 268.49
En caisse ou en dépôts	2 280.50	2 320.20
Totaux	28 403.99	28 588.69
Boni de l'exercice	138.72	184.70

III. PUBLICATIONS DE L'EDUCATEUR

(Fonds Lochmann et Progler)

	1950	1951
Carnet d'épargne	560.70	574.71
Intérêts	14.01	14.36
Compte brochures docum., solde à fin d'ex.	3 886.33	4 986.28
Totaux	4 461.04	5 575.35

IV. FONDS DES CONGRES

Carnet d'épargne	1 533.75	1 612.50
Intérêts	28.75	30.20
Versement du Congrès de Lausanne	50.—	—.—
Totaux	1 612.50	1 642.70

**V. FONDS D'ENTRAIDE
POUR INSTITUTEURS VICTIMES DE LA GUERRE**

Carnet d'épargne	72.25	74.05
Intérêts	1.80	1.85
En compte d'attente	194.69	194.69
Totaux	268.74	270.59

COMPTE « EDUCATEUR »**a) Dépenses**

Factures Imprimerie Nouvelle: impression et expédition	29 975.05	30 116.30
Déduction faite :		
Abonnements	1 658.75	1 776.89
Publicité	10 380.85	11 048.50
	12 039.60	12 825.39

Ce qui porte les versements à l'Imprimerie à Fr. 17 935.45 pour 1950

et Fr. 17 290.91 pour 1951 (cpte S.P.R. ch. 1, a)

Clichés	671.20	502.85
Honoraires des rédacteurs et collaborateurs	5 566.70	5 805.—
Frais de rédaction	333.—	231.20
Total des dépenses	36 545.95	36 655.35

b) Recettes

Abonnements et cotisations des sections	28 976.—	29 221.10
Les 4/5 pour le journal	23 180.80	23 376.88
Abonnements encaissés par l'Imprimerie	1 658.75	1 776.89
Publicité	10 380.85	11 048.50
Total des recettes	35 220.40	36 202.2
Perte sur publication de l'Educateur	1 325.55	453.03

EFFECTIF DE LA S.P.R.

A. Membres des Sections	1950	1951
Vaud: S.P.V.	1418	1426
Jura bernois: S.P.J.	609	612
Neuchâtel: S.P.N.	454	451
Genève: U.I.G. Dames	207	210
U.I.G. Messieurs	159	153
U.A.E.E.	85	83
Valais: U.P.P.V.	12	12
B. Membres d'honneur S.P.R.	3	3
C. Membres individuels S.P.R.	13	19
Total des membres	2960	2969
Abonnés individuels à l'« Educateur »	193	193

La Tour-de-Peilz et Corseaux, le 31 janvier 1952.

Charles Serex (1950).

André Pulfer (1951).

La Commission de vérification des comptes, composée des représentants jurassiens et neuchâtelois, a vérifié les écritures et les pièces comptables des exercices 1950 et 1951. Elle félicite les trésoriers Charles Serex et André Pulfer pour la clarté et la précision avec lesquelles les comptes de la S.P.R. sont tenus.

En conséquence, la Commission propose à l'assemblée des délégués de leur donner décharge de leur gestion et de les remercier très vivement pour leur grand travail.

Neuchâtel, 29 mars 1952 (signé) W. Zwahlen, Jos. Etique S.P.J., M. Turberg, E. Bille.

GUILDE DE DOCUMENTATION S. P. R.

Réunis à Neuchâtel samedi 29 mars pour l'examen des comptes S.P.R., exercices 1950 et 1951, les vérificateurs (sections S.P.N. et S.P.J.) ont constaté que les publications de la Guilde atteignent un nombre grandissant de collègues, dont plusieurs font part de leur satisfaction et de leur gratitude. Les 24 vues aériennes de la Swissair ont en particulier fait l'admiration de tous.

Près de 800 collègues romands reçoivent les publications de la Guilde. Si dans leur grande majorité ils facilitent par un prompt versement le travail considérable de l'administrateur Maurice Clavel et du trésorier André Pulfer, il en est dont le retard complique inutilement leur tâche. Les vérificateurs se permettent d'insister auprès de chacun pour que cette belle réalisation fonctionne sans fastidieuse perte de temps.

VAUD

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DES DÉLÉGUÉS S.P.V.

C'est aujourd'hui, samedi 3 mai, à 14 h. 30, que les délégués S.P.V. sont convoqués en séance extraordinaire, au Restaurant Bock, à Lausanne.

A L'ECOLE NORMALE

Pour la deuxième fois, la cérémonie des brevets a eu lieu à la salle de la Maison du Peuple. Le public était, cette année, particulièrement nombreux. Selon la coutume, le Comité S.P.V., invité à cette manifestation, s'est fait un plaisir d'y assister. Au cours du programme agrémenté par l'orchestre et les chœurs dirigés par MM. Desarzens et Piguet, nous entendîmes les allocutions de MM. Oguey, chef du Département de l'Instruction publique, et Chevallaz, directeur de l'Ecole Normale.

Voici tout d'abord en quels termes M. Oguey s'est adressé aux jeunes brevetés :

« ... Une des conditions du vrai bonheur, c'est l'adaptation au climat, pour parler en littérateur, ou une adaptation au milieu, pour parler en naturaliste. Or, jeunes gens et jeunes filles, bien que vous soyez des hommes et des femmes, vous êtes devenus une variété particulière de l'espèce humaine, par l'éducation que vous avez reçue et le métier que vous allez exercer.

Cette adaptation, vous la feriez naturellement et sans effort si vous aviez vécu, ce qui s'appelle vivre, en adulte, dans ce climat ou ce milieu, avant de faire vos études, ou si vous aviez vécu deux ou trois ans, dans ce milieu et ce climat, avant d'être instituteur ou institutrice. On n'a pas exigé de vous ce temps d'expérience, on ne l'exigera pas de vous avant de vous confier une classe ; on vous permettra, dès aujourd'hui, de gagner votre vie. Dès lors, il vous appartient de mériter ce privilège, de prendre conscience de ce qui vous manque et d'essayer, par vous-mêmes, de vous rendre agréables à la société des hommes qui vous entourent et d'y trouver la possibilité d'être heureux.

L'instituteur, brevet en poche, entre dans la vie sans être jamais sorti de l'école. Il a du reste du monde une vision indirecte, trop scolaire. Il ignore la manière dont les autres vivent, les exigences professionnelles, l'obligation d'un rendement quotidien constamment contrôlé par un patron, un chef de bureau, un contremaître ou un chef d'équipe ; il ignore les soucis de l'homme indépendant, paysan, artisan, commerçant ou des professions libérales, plus libre, sans doute, mais dont l'existence n'est assurée que par son énergie, son initiative et son travail personnels.

L'instituteur jouit à la fois d'une liberté et d'une sécurité qui en font un homme à part ; sa situation est enviée de beaucoup, il suscite la jalousie. Il est souvent incompris, mais on peut affirmer qu'il est incompris bien souvent parce qu'il n'a pas su comprendre les autres, se mettre à leur place et le leur montrer.

Un obstacle à cette compréhension mutuelle est évidemment son passage sans transition de la place d'élève à une situation d'autorité à laquelle on n'accède jamais ou alors après bien des années dans les autres professions. Son autorité s'établit facilement sur un monde d'enfants, et il est tenté de croire que cette autorité est valable aussi dans le monde des adultes, ce qui est faux ; d'où une attitude qui explique bien des malentendus.

La solitude, on ne le répétera jamais assez, est le grand ennemi de l'instituteur qui débute. Parce que son métier en fait un être à part, alors que les hommes autour de lui sont liés par des obligations et des intérêts professionnels, une solidarité de travail et un mode de vie, il doit lutter contre l'isolement, si propre à susciter l'antipathie et si profondément décourageant. Laissant son autorité indispensable dans la classe où elle doit rester, avec son grade, il doit sortir de l'école moins pour parler que pour écouter, car les hommes formés par la vie ont beaucoup de choses à lui enseigner. S'il est appelé à organiser ou diriger, qu'il n'oublie jamais, investi d'une autorité différente, que la conduite des hommes demande beaucoup de modestie, de bienveillance et de tact.

Enfin, citons une autre cause de cette opposition, latente ou manifeste, entre la société et l'instituteur. Le pédagogue est porté à croire qu'il est lui-même l'école, complètement et exclusivement. Or, l'école c'est la chose de tous, des parents, des citoyens, de la commune, du pays, représentés par leurs autorités scolaires respectives. Ce qui se passe à l'école ne laisse personne indifférent. Le pédagogue, surtout s'il est jeune, peut s'impatier de la circonspection avec laquelle une commission scolaire ou une autorité reçoit et apprécie ses initiatives ou ses innovations. Au lieu de critiquer et de se plaindre, qu'il se dise que les responsables, plus engagés que lui dans la vie, en connaissent mieux les exigences auxquelles l'école doit répondre. Tenir compte des réalités d'aujourd'hui, dans notre vie vaudoise, c'est préparer nos élèves à évoluer sans trop de difficultés dans la réalité de demain.

Le rôle de l'éducateur n'en est pas moins grand, au contraire. C'est en ayant toujours devant les yeux l'école idéale désirée qu'il arrivera, sans heurter des sentiments ni faire de désastreuses expériences, à perfectionner, à rendre meilleure son école de tous les jours.

La rencontre de ces instituteurs d'élite comme il y en a beaucoup, aimés et respectés dans leur ville et leur village, et la comparaison de leur sort avec celui d'autres dont l'orgueilleuse attitude cache mal l'insatisfaction intime, ont dicté ces quelques réflexions.

L'école ne peut tout donner, vous le savez bien, à ses élèves. L'Ecole Normale vous a instruits, formés, éduqués, mais en partie seulement. C'est à vous de continuer à vous instruire, de garder, hors de la classe, la curiosité et la modestie de l'homme qui a encore quelque chose à apprendre, et de parfaire votre éducation au contact de la vie réelle. Pensez-y constamment, en vos premières années, car l'âge vient vite où les habitudes sont prises, les réputations faites et les destins irrémédiablement marqués.

Je souhaite que votre carrière soit belle, riche de satisfactions et de résultats, et je souhaite aussi que vous sentiez bientôt en vous, par votre joie intérieure, comme par la sympathie de votre entourage, cette aptitude au bonheur qui est déjà la promesse, presque la certitude, que vous serez heureux.»

De l'allocution de M. Chevallaz, il nous plaît de relever les passages suivants :

« ... Méditez cette parole de Paul Valéry : « La véritable tradition dans les grandes choses n'est point de refaire ce que les autres ont fait, mais de retrouver l'esprit qui a fait ces grandes choses et qui en ferait de tout autres en d'autres temps. »

... Le maître excellent est toujours un maître vivant, celui qui ne se contente pas de refaire ce que les autres ont fait ; c'est celui qui retrouve l'esprit qui a fait ces grandes choses.

« ... Cherchez à connaître les secrets des maîtres jugés les meilleurs et vous retrouverez toujours sous tous les régimes et toutes les méthodes cette qualité fondamentale : « L'amour des enfants ; vrai, pur, fervent, qui conduit le maître d'une part au respect de ses élèves, d'autre part à la volonté ardente d'en faire des hommes. »

Belle cérémonie couronnant les études d'instituteurs et d'institutrices qui déjà sont nos collègues et à qui nous souhaitons une carrière heureuse.

M. C.

BREVET 1952

Les candidats suivants ont obtenu le brevet définitif :

a) **Enseignement primaire** : MM. Barraud François, à Moudon ; Berruex Gérald, à Lausanne ; Besençon Maurice, à Prilly ; Besençon Michel, à Lausanne ; Blanc Bernard, à Lausanne ; Blanc Jacques, à Chexbres ; Blanchoud Pierre, à Echallens ; Brunner Adolphe, à Lausanne ; Champrenaud Jacques, à Vevey ; Chapalay Auguste, au Petit-Mont s. Lausanne ; Charles Claude, à Lausanne ; Christinat Jean-David, à Lausanne ; Duc Jean, à Chernex-Montreux ; Gander Eric, à Eysins s. Nyon ; Gobat Bernard, à Crémises ; Gonthier André, à Ste-Croix ; Jaquet Arthur, à Bussy s. Morges ; Jaquier Jean-Daniel, à Pully-Rosiaz ; Lador Pierre, à Gingins s. Nyon ; Leresche André-Georges, à Ballaigues ; Margot Raymond, à Lausanne ; Martin Robert, à Etagnières ; Meylan Claude, Le Lieu ; Mottier Michel, à Territet ; Perreaud Ferdinand, à Lausanne ; Piguet André, à Lausanne ; Planche Jean, à Lausanne ; Porchet Jacques, à Corcelles-le-Jorat ; Rapin Jean-Jacques, à Chailly s. Clarens ; Rochat Paul-Marius, Les Bioux ; Sauvageat Bernard, à Villars-le-Comte ; Spertini Jean-Claude, à La Sagne ; Trehan Pierre-François, à Rances s. Orbe ; Weber Emile, à Territet ; Zbinden André, à Lausanne.

Mlles Aeschimann Marianne, à Lausanne ; Arnaud Daisy, à Lausanne ; Auberson Doris, à Gimel ; Aubert Hélène, Le Brassus ; Béguin Paulette, à Vevey ; de Benoît Dorothée, à Lausanne ; Bernard Betty, à Orbe ; Berney Mathilde, à La Sarraz ; Besse Françoise, à Grandson ; Besson Marcienne, à Bofflens s. Orbe ; Bezençon Rose-Marie, à Oulens

s. Echallens ; Bonny Claudine, à Payerne ; Christinat Janine, à Moudon ; Cuenoud Janine, à Lausanne ; Favre Louisa, Vers L'Eglise ; Ferrari Annette, à Rolle ; Fontolliet Denise, à Nyon ; Frei Monique, à Marly-le-Grand ; Friederich Anne-Lise, à Morges ; Gay Suzanne, à Pully ; Gilliéron Simone, à Oron-la-Ville ; Giriens Marie-Claire, Le Sentier ; Helfer Elisabeth, à Orbe ; Jaquenod Anne-Lise, à Bellerive ; Jaquier Daisy, à Vevey ; Laveney Marianne, à Rolle ; Maggi Christiane, à Lausanne ; Marchionini Mireille, à Lausanne ; Métraux Yvette, à Puidoux-Chexbres ; Meylan Claudine, à Montpreveyres ; Mottaz Denise, à Vevey ; Nicolier Emilienne, à Prévèrèges ; Peter Claudine, à Missy ; Prod'hom Jacqueline, à Yverdon ; Rastorfer Josette, à Lausanne ; Rémy Valentine, Les Bioux ; Rivier Françoise, à Lausanne ; Rochat Marianne, à Ste-Croix ; Romang Betty, à Lausanne ; Savary Geneviève, à Sassel s. Payerne ; Stadelmann Hélène, à Bex ; Vallotton Denise, à Lausanne ; Zbinden Janine, à Ballens.

b) Enseignement dans les classes enfantines et semi-enfantines :

Mlles Amaudruz Marianne, à Lausanne ; Baudraz Hélène, à Agiez s. Orbe ; Berthoud Françoise, à Lausanne ; Boudry Edith, à Oron-le-Châtel ; Bridel Claire, à Lausanne ; Castioni Cécile, à La Tour-de-Peilz ; Delévaux Janine, à Genève ; Häberlin Marguerite, à Lausanne ; Hemmerling Michèle, à Montreux ; Javet Jacqueline, à Lausanne ; Jeanrenaud-Rapin Micheline, à Gland ; Kropf Claire, à Lausanne ; Martin Annie, à Bussigny s. Morges ; Perret Geneviève, à Lausanne ; Pradervand Annette, à Corcelles près Payerne ; Rochat Lise, à Morges ; Rossi Jacqueline, à Lausanne ; Savary Marie-Claude, à Prilly ; Steiner-Monneyron Charlotte, à Renens ; Striberni Marie-Louise, à Yverdon ; Zillhardt Marianne, à Lausanne.

c) Enseignement des travaux à l'aiguille :

Mlles Chabanel Ida, à Cossonay-Ville ; Dumauthioz Violette, à Senarclens ; Faillétaz Esther, à Vuillerens ; Jeanmonod Lily, à Cuarny ; Joly Françoise, à Yverdon ; Loeffler Bernadette, à Ballaigues ; Michel Jeanne, à Bex ; Mayor Fernande, à Lausanne ; Moillen Nelly, Les Diablerets ; Mottier Marie-Louise, Les Moulins ; Saugy Claudine, Rougemont ; Vetsch Esther, à Lausanne.

Prix de fondation

Prix L. Pelet (travail et conduite) : Mlle Marianne Aeschmann.

- » S.P.V. : Mlles Dorothée de Benoit et Michèle Hemmerling et MM. Jean-David Christinat et Maurice Besençon.
- » de volonté : M. Eric Gander.
- » F. Guex (pédagogie pratique) : Mlle Françoise Besse.
- » L. Jayet (pédagogie pratique) : M. Michel Mottier.
- » Victor Hugo (français) : Mlles Annette Ferrari et Christiane Maggi et M. Claude Charles.
- » F. Meyer (mathématiques) : M. Jacques Blanc.
- » Ami Rosat (mathématiques) : M. Olivier Piguet.
- » E. Reclus (géographie) : Mlle Daisy Jaquier et M. Maurice Besençon.

Prix Eug. Frey (allemand) : Mlle Daisy Jaquier.

- » P. Jomini (sciences) : M. Jacques Porchet.
- » Mlle F.M. Grand : Mlles Claire Kopf et Geneviève Perret.
- » C.C. Dénéreaz (chant) : M. Jean-Jacques Rapin.
- » Hermann Lang (chant) : Mlle Elisabeth Helfer et M. Jean-Daniel Jaquier.
- » Albert Foetisch (violon) : M. Adolphe Brunner.
- » Albert Foetisch (harmonium) : Mlles Josette Rastorfer et Simone Gilliéron.
- » de la Société vaudoise des Beaux-Arts : Mlle Marianne Aeschmann et M. Albert Blanc.
- » Aug. Grandchamp (travaux manuels) : M. Raymond Vurlod.
- » John Chappuis (travaux manuels) : M. Bernard Hornung.
- » J. Mange (travaux à l'aiguille) : Mlle Marguerite Häberlin.
- » de l'Association cantonale vaudoise des maîtresses de travaux à l'aiguille : Mlle Jeanne Michel.

POSTE AU CONCOURS

RECTIFICATION. **Villeneuve** : le poste mis au concours est celui d'une institutrice **semi-enfantine** et non d'une institutrice primaire comme indiqué par erreur. Fermeture du concours : 7 mai 1952.

Délai 10 mai :

Instituteur primaire : **Montreux-Châtelard**.

Institutrice primaire : **Le Chenit** (Brassus) .

Délai 14 mai :

Instituteur primaire : **Ollon** (début à St. Triphon).

Institutrice primaire : **Moudon**.

Institutrice semi-enfantine : **Brettonnières, Combremont-le-Grand**
(avec enseignement des travaux à l'aiguille).

CHŒURS POUR TROIS VOIX MIXTES

Nous avons le plaisir d'annoncer la parution de « Trois voix », collection de chœurs harmonisés par Jacques Burdet. Cette édition comble une lacune. Il nous manquait en effet un recueil de ce genre pour les classes où se trouvent coude à coude des élèves dont la voix a mué et des élèves capables de chanter le soprano et l'alto.

En vous rendant le 11 mai (voir aux annonces) à Lutry où notre collègue donnera un concert, vous aurez l'occasion d'entendre six chœurs pour voix mixtes extraits de la collection qu'il vient de publier.

Nous espérons que nombreux seront ceux qui viendront dimanche à Lutry encourager et remercier Jacques Burdet.

M. C.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE T. M. ET R. S.

VISITE DE LA TANNERIE DE VEVEY

La S.V.T.M. et R.S. organise le mercredi 7 mai une visite de la tannerie de Vevey. Rendez-vous : gare de Vevey à 14 h. 30. Départ

Lausanne 14 h. 11. Ceux qui désirent participer au billet collectif Lausanne-Vevey sont priés de s'inscrire jusqu'au lundi 5 mai chez G. Conne, Plaisante 1, Lausanne.

VISITE AU « BÉBÉ-ORCHESTRE »

L'association des maîtresses d'école enfantine et semi-enfantine organise une visite au « Bébé-Orchestre » de Payerne le samedi 17 mai (par n'importe quel temps).

Le prix de la course en autocar sera de Fr. 7.— environ, aller et retour.

Les collègues de l'enseignement primaire et les personnes qui s'intéressent au « Bébé-Orchestre » seront les bienvenus.

Ce sera l'occasion d'assister à une séance de travail de cet ensemble (groupe des débutants, puis groupe des élèves plus avancés).

Eventuellement, si le temps le permet, visite de l'Abbatiale et des ruines romaines d'Avenches.

Départ de l'autocar à 13 h. 30 à la place Chauderon, retour vers 19 heures. Prière de s'inscrire au plus tôt auprès de Mlle J. Maillefer, Avenue de Rumine 49, Lausanne.

SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION

ASSEMBLÉE DE PRINTEMPS

Le samedi 3 mai, à 14 h. 30, dans la Grande Salle du Carillon, Terreaux 22, Lausanne.

Culte d'ouverture de M. Vodoz, pasteur de l'Eglise libre, à Vevey.

Conférence de M. Pittet-Baudraz sur : « L'Inde en marche : quelques aspects des problèmes d'éducation ».

C. FREINET EN SUISSE ROMANDE

Les lecteurs de l'Educateur ont lu avec intérêt il y a quelques semaines les pages pertinentes consacrées au grand éducateur français Freinet par M. A. Ischer. Nous avons le plaisir d'annoncer aujourd'hui la venue en terre romande du chef de l'Ecole Moderne française, accompagné par un groupe d'élèves de l'Ecole de Vence.

Dans la semaine du 12 au 17 mai, ils seront les hôtes du canton de Vaud et s'arrêteront à St-Prex (12 mai), à Lausanne (13-15 mai) et Essertines (16 mai), avant d'être reçus à Neuchâtel et dans le Jura bernois.

Nous savons que nombreux seront les collègues qui profiteront de l'occasion pour voir et entendre celui qui marque de sa forte personnalité une part importante du mouvement pédagogique moderne.

Une conférence publique est prévue à Lausanne le mercredi 14 mai au soir à la Maison du Peuple, ainsi qu'un contact plus intime le mardi soir entre éducateurs « freinétiques » et sympathisants.

Le Bulletin du 10 mai donnera le programme précis des manifestations prévues. Nous vous y renvoyons.

J.-P. R.

GENÈVE

CAISSE MALADIE ET INVALIDITÉ DES INSTITUTEURS GENEVOIS

RAPPORT DU PRÉSIDENT

présenté à l'assemblée générale ordinaire du 14 mars 1952

Voici le rapport traditionnel, 28e de la série, apportant quelques renseignements sur l'activité de notre institution, au cours de l'exercice que nous clôturons. En vérité, la paresse aidant, j'ai été sur le point de reprendre à mon compte votre bienveillant mais trop commode slogan « le même » car 1951 ressemble comme frère à 1950, ainsi que vous avez pu déjà en juger par les commentaires de notre trésorier, No 9 du bulletin corporatif.

Mais voici que, procédant à une inspection de nos archives, je tombe sur le rapport que mon alerte prédécesseur A. Lagier présentait le 17 mars 1932. Il était copieux ce mémoire, car l'année 1931 nous avait valu l'affaire de la banque de Genève auprès de laquelle notre créance se montait à 7 700 fr. en nombre rond. D'autre part, au cours de cette assemblée annuelle, Fernand Quiblier qui depuis la fondation de la Caisse assumait les délicates fonctions de trésorier, avec le dévouement et la conscience que vous imaginez facilement, abandonnait sa tâche, appelé qu'il fut à diriger le secrétariat de l'enseignement primaire. Dès lors, voici donc 20 ans, Edmond Martin a repris le flambeau dans la meilleure des traditions. Parmi les notes qu'il m'a obligeamment fait tenir, je relève que, depuis quelques années, l'effectif de notre mutuelle reste stationnaire à 120 assurés ; comme nous comptons 119 membres en 1931, nous pouvons en déduire que, malgré les craintes exprimées à diverses reprises concernant le recrutement, il n'y a pas lieu de s'alarmer outre mesure à ce sujet.

Avec un vif regret, je vous rappelle la perte pénible que nous avons éprouvée au début de l'année en la personne de John Chambordon, ce collègue si sympathique, qui donna toujours le meilleur de lui-même à nos groupements corporatifs.

Le 1er juillet, R. Sangsue comblait le vide causé par le départ prématuré de Chambordon. A notre nouveau membre nous adressons la plus cordiale bienvenue.

La répartition entre nos trois catégories d'assurés s'est quelque peu modifiée ; actuellement la caisse compte :

- 31 assurés pour la maladie seule,
- 5 assurés pour le chômage et l'invalidité,
- 84 assurés pour la maladie, le chômage et l'invalidité.

Au cours de cet exercice nous avons secouru 56 cas de maladie, à 44 membres. Même nombre de feuilles de maladie qu'en 1950, mais le coût de la feuille incombant exclusivement à la Caisse a passé de 84 fr. à 90 fr. 50.

- Un seul cas nous a coûté plus de 500 fr.
- 24 cas de 1 fr. à 50 fr.

Actuellement, la situation financière de notre caisse est saine. Les déficits constatés au cours des années qui ont précédé les modifications des cotisations sont couverts. Mais les charges vont en augmentant. Nous ne pouvons pas laisser supporter par le malade seul l'augmentation des honoraires des médecins et, surtout, les tarifs très élevés des produits pharmaceutiques, ainsi que des autres moyens curatifs. Il faut donc prévoir pour l'avenir une hausse sensible des dépenses à laquelle il sera heureux que nous puissions opposer les ressources de notre capital.

Les quotidiens vous ont dernièrement renseignés en ce qui concerne le litige des médecins et des caisses-maladie. Un récent arrêt du Tribunal fédéral, puis une intervention de M. le conseiller fédéral Rubattel en faveur des sociétés de secours mutuels n'ont pas eu l'heur de plaire au corps médical. Le débat s'est plutôt envenimé, mais les bonnes volontés qui se font jour de part et d'autre finiront bien par trouver le terrain d'entente plus nécessaire que jamais.

Quant aux regrettables avatars de la C.T., la presse vous a tenus au courant de la situation. Les délégués des caisses-maladie se sont rencontrés à Genève, à Lausanne, à Martigny, puis enfin à Neuchâtel. Toutes mesures ont été prises en parfait accord avec l'autorité fédérale de surveillance afin d'assurer le maintien de cette institution, humanitaire au premier chef. A la Fédération romande a été donné un nouveau comité de direction auquel nous pouvons accorder toute notre confiance. La C.T. se relèvera de son désastre et c'est fort heureux car, comme chacun le sait, la tuberculose est une maladie qui ne devrait atteindre que les riches tant les divers traitements en sont onéreux.

A la demande de l'Office fédéral des assurances sociales, notre trésorier a bien voulu accepter un nouveau système de comptabilité, alors même que celui qui avait été institué chez nous, donnait toute sécurité. Ce nous est l'occasion de renouveler à E. Martin notre vive reconnaissance. Grâce à son tact parfait, à son unique compétence, toutes les difficultés de la gestion financière de la Caisse ont été aplanies et résolues à satisfaction des parties intéressées. Mes remerciements vont également aux membres du Comité, toujours assidus à nos séances, facilitant grandement la tâche de votre serviteur, ainsi qu'à nos contrôleurs.

Puisse notre institution mutualiste poursuivre longtemps encore l'œuvre méritoire que ses fondateurs s'étaient proposée, constituant pour la grande famille des instituteurs un lien précieux d'amitié, de confiance et de solidarité !

Genève, le 14 mars 1952.

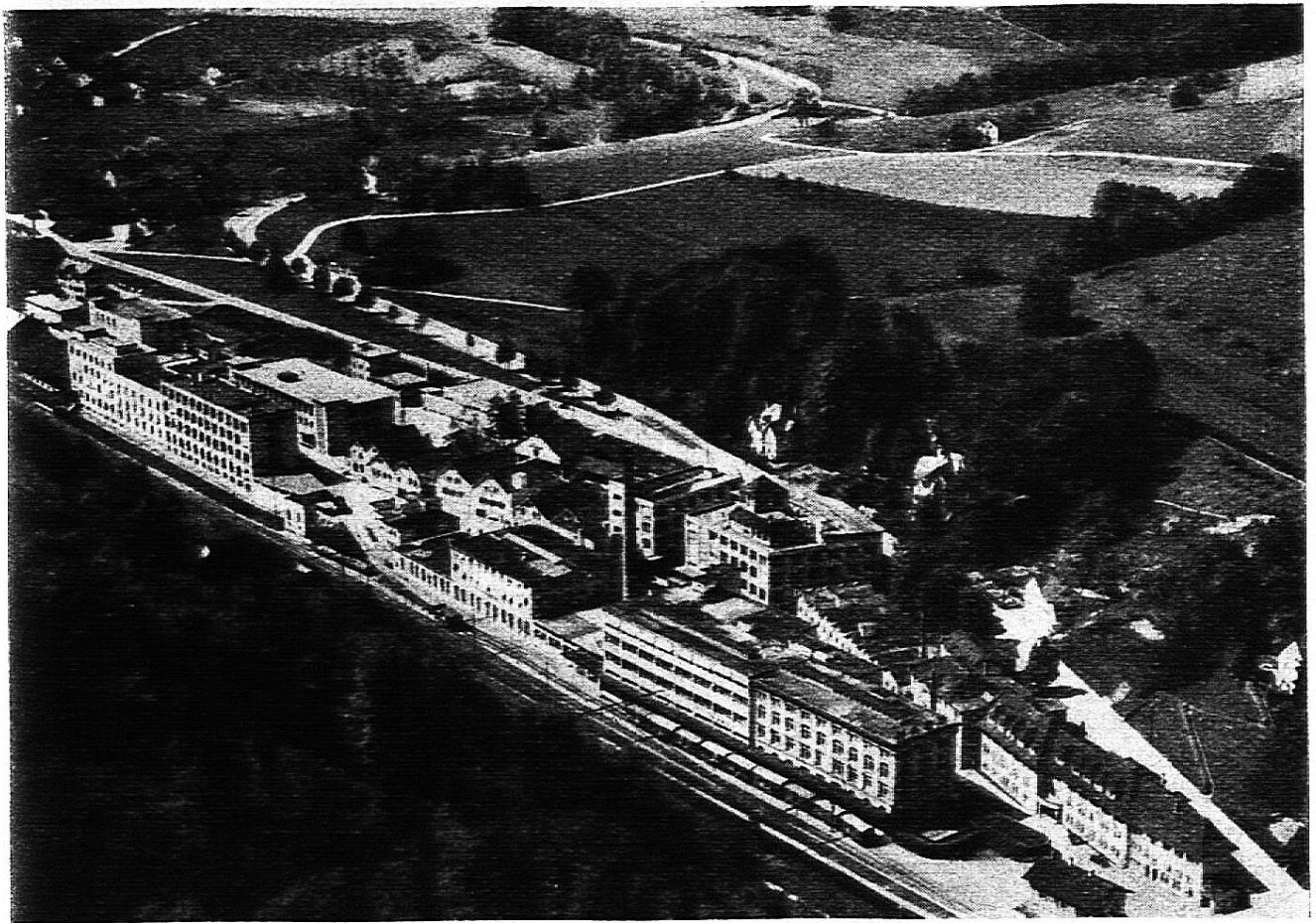
A. Claret, président.

NEUCHÂTEL

COMITÉ CENTRAL

Il s'est réuni samedi dernier. Il a fixé la prochaine assemblée générale cantonale au 7 juin, à la Chaux-de-Fonds. L'ordre du jour donnera lieu à un communiqué spécial du C. C. qui paraîtra incessamment.

W. G.



La Fabrique Maggi s'étire au fond d'une jolie vallée, à Kempttal près de Winterthour, au milieu de son immense domaine qui non seulement fournit une grande partie des légumes entrant dans la fabrication des produits Maggi, mais nourrit l'un des plus magnifiques troupeaux du pays.

Assister à la préparation des légumes frais, des céréales et des légumineuses dans cette immense cuisine qu'est la Fabrique Maggi... à la naissance des Potages, au conditionnement des Bouillons et de l'Ârome Maggi... voir les cultures et l'élevage Maggi... voilà un but idéal pour une course d'école !

Chaque groupe est bien reçu à Kempttal par des guides parlant français et une petite collation est offerte pour réparer les fatigues du voyage.

RAPPEL AUX PRÉSIDENTS DE SECTION

Les admissions, démissions, décès, transferts, changements de domicile doivent être signalés aussitôt au soussigné pour assurer l'expédition régulière de l'«Educateur», pour le règlement des cotisations, etc. Les mutations survenues à l'occasion de la nouvelle année scolaire sont particulièrement nombreuses ce printemps. Merci par avance de la diligence que vous apporterez à nous renseigner.

Willy Guyot, Raya 7, Le Locle.

LE LOCLE. - COURSE ANNUELLE A STRASBOURG

Le mercredi 16 avril, plus de quarante collègues et amis de la Pédagogie locloise prenaient place dans les confortables autocars Boni de La Chaux-de-Fonds pour participer à une course de deux jours.

Notre cher collègue W. Guyot avait préparé, avec sa minutie coutumière, un itinéraire extrêmement intéressant qui eut le don de nous charmer au plus haut point. Emprisons-nous de dire que ce fut une réussite complète !

Après un court arrêt à Bâle — où les formalités douanières furent réduites au strict minimum — nous pénétrons dans cette Alsace verdoyante et artistique que nous aurons le plaisir de parcourir deux jours durant.

Si la visite de Colmar dut être renvoyée au lendemain, nous eûmes néanmoins la joie de goûter à l'excellente cuisine française à Mulhouse dont, par ailleurs, nous avons pu admirer l'hôtel de ville et les vitraux médiévaux de l'église St-Etienne. Les cars marchent bon train — les langues aussi ! — et nous avons peine à saisir tous les détails pittoresques des villages alsaciens.

Cependant, la visite de la charmante cité de Riquewihr va nous dédommager amplement de la trop brève vision que nous venons d'avoir de cette Alsace sympathique. Riquewihr, joyau unique d'architecture ancienne, nous charmera durant deux heures. Sous l'experte conduite de « Mlle la pharmacienne », nous parcourons les rues et les cours de cette magnifique bourgade qui a su conserver intact son caractère moyenageux. Au terme de son éloquent commentaire, le gardien de « la chambre des tortures » n'eut garde d'oublier l'éloge des vins réputés de la région ! La recommandation parut presque superflue, chacun s'étant promis de se désaltérer à la première occasion. Avouons sans fausse honte que le Muscat fut délicieux... Mais trêve de dégustations ! Le temps presse et nous devons encore parvenir jusqu'à Strasbourg, but principal de notre course. Dans l'un des meilleurs hôtels de la capitale nous attendent un repas succulent et une couche bien douillette...

Toute la matinée du lendemain fut consacrée à la visite détaillée et combien captivante de la patrie de Kléber : églises anciennes, monuments commémoratifs, bâtiments de style, anciens quartiers, pont de Kehl, et enfin l'imposante cathédrale avec son horloge astronomique.

Après l'excellent repas de midi commence le voyage de retour.

Visites abrégées de Colmar et Belfort. Dès St-Hippolyte, la course se poursuit dans la nuit, et les joyeux participants exprimèrent leur contentement par de nombreux chants. Hélas ! il fallut « déchanter » en passant la douane suisse à Biaufond. Trois quarts d'heure d'investigations ! Il faut croire que nous avions l'air de contrebandiers... Cet incident que personne n'apprécia eut le don de nous rendre à la réalité : le beau voyage touchait à sa fin.

La course à Strasbourg aura été pour nous un enrichissement artistique de premier ordre et nous savons infiniment gré à notre cher collègue W. Guyot d'avoir organisé à notre intention une promenade aussi instructive. Qu'il veuille trouver ici l'expression de notre vive reconnaissance et de nos remerciements très chaleureux. Bravo et merci !
E. H.

JURA BERNOIS

COURS DE LA SOCIÉTÉ JURASSIENNE DE TRAVAIL MANUEL

Trois cours nous sont annoncés pour 1952 :

1. Cours de physique et de construction d'appareils.

Date : 6 au 11 octobre. — Lieu : Delémont. — Directeur : H. Nobs, Berne.

2. Cours de construction de reliefs.

Date : 21 au 26 juillet. — Lieu : Delémont. — Directeur : P. Stuber, Bienne.

3. Cours de menuiserie pour débutants.

Dates : 14 au 26 juillet et 6 au 18 octobre. — Lieu : Moutier. — Directeur : H. Colin, Bienne.

Prière de s'inscrire auprès de M. E. Bourquin, Bienne, rue de la Gabelle 4, jusqu'au 31 mai 1952.

L'année passée, faute d'inscriptions suffisantes, ces mêmes cours n'ont pu avoir lieu. Souhaitons que l'année du Congrès jurassien soit plus propice !

PRÉOCCUPATIONS DE LA S. I. B.

Les problèmes suivants retiennent l'attention du Comité cantonal : travaux de la commission des traitements, allocation de cherté pour 1952, prochaine réestimation des prestations en nature, décret relatif à l'obtention du brevet primaire, subordination du corps enseignant à la loi et au décret réglant le statut des fonctionnaires de l'Etat, prochaine assemblée des délégués.

Nous faisons confiance au C. C. ; sa ligne de conduite tend à sauvegarder nos intérêts matériels ; c'est le premier pas vers une revalorisation de la profession.

Le C. C. publie un « Propos pour la rentrée des classes » dans le numéro du 19 avril de l'Ecole Bernoise. Nous ne saurions assez recommander sa lecture, particulièrement à nos jeunes collègues. Nous y

constatons avec satisfaction que nos intérêts moraux sont aussi le souci constant des dirigeants de la S.I.B. Et ça compte autant que les autres !

H. R.

Littérature enfantine

UN GRAND CONCOURS POLICIER

Pour atteindre un public plus vaste et intéresser plus particulièrement les parents à ses efforts, l'équipe rédactionnelle qui « sort » tous les 10 jours « L'Ecolier Romand » et « Caravelle » vient de mettre au point un grand concours policier.

« Halte-là, direz-vous, policier ? Alors, chez nous aussi, les journaux pour enfants donnent maintenant dans le genre mitraillettes et bandits ! ».

Qu'on se rassure ! Tout d'abord, ce concours a été conçu par M. H. Mutrux, Commandant de la police lausannoise. C'est dire que la rédaction de « L'Ecolier Romand » et de « Caravelle » n'a pas cherché le sensationnel mais que, enlevant aux bandits l'auréole dont on les pare dans les mauvais journaux d'enfants, elle tente de montrer ce qu'est le travail de la police, à quelles qualités d'observation, de déduction, de flair il fait appel. L'intérêt de ce concours, c'est de développer tout ce qu'il y a de positif dans l'enfant, de même d'ailleurs que c'est là une constante préoccupation lors de l'élaboration de chaque numéro.

Le tableau des prix est fort alléchant et ce concours est ouvert à tous les enfants, qu'ils soient abonnés ou non à « L'Ecolier Romand » ou à « Caravelle ».

Les enfants qui s'intéressent à ce concours peuvent obtenir les deux numéros dans lesquels il paraît à la Rédaction de l'« Ecolier Romand Caravelle », rue de Bourg 8, Lausanne.

AUBERGES DE JEUNESSE

Du 6 au 10 avril a eu lieu à Lugano sous la direction de M. F. Portmann un « Wanderleiterkurs » groupant une trentaine de membres appartenant pour la plupart au corps enseignant des cantons suisses. Chants, danses populaires, orientation, observation de la nature, jeux de plein air, flûte, ont occupé ces journées favorisées par un beau soleil tessinois. Des conférenciers de valeur (Dr Max Oettli, Dr Werner Mûnger, O. Beyeler) ont apporté le fruit d'une longue expérience dans les domaines les plus divers, touchant aux excursions, aux camps, à l'alimentation, à l'hygiène, etc.

Les dirigeants de l'Association vaudoise des auberges de jeunesse envisagent l'organisation sur terre romande, en 1953, d'un cours semblable. Une tentative faite il y a quelques années n'avait réuni qu'un nombre infime d'inscriptions. On veut souhaiter que le prochain cours romand suscitera de l'intérêt et sera l'occasion d'un fructueux contact, tout en développant l'institution des auberges de jeunesse, qui n'ont pas encore chez nous l'extension qu'on peut désirer. Les efforts du Comité vaudois et de son président R. Lorenz ont abouti à la création d'une Auberge à Territet, et d'autres réalisations sont en voie d'aboutir.

P.

Partie pédagogique

LOMBARDO-RADICE ET L'ECOLE TESSINOISE

Nos voisins du sud des Alpes accomplissent, depuis la chute du fascisme, un admirable effort pour renouer, par-dessus la « charte de l'école » fasciste, avec l'esprit de la réforme Gentile, dont Lombardo-Radice fut en quelque sorte le réalisateur.

Dans une collection remarquable, publiée à Florence (*Educatori antichi e moderni*) viennent de paraître deux volumes consacrés au grand éducateur, dans la pratique pédagogique duquel s'est incarné ce qu'il y a de plus original et de plus valable dans le génie italien : l'un est une anthologie, publiée sous le titre *Didactique vivante* par Ernest Codignola. L'autre une étude critique composée par cette Iclea Picco dont j'ai signalé le beau livre : *La démocratie et l'école en Suisse*.

Ce qui fait l'exceptionnelle valeur de l'œuvre de Lombardo-Radice, c'est qu'éducateur par vocation — j'y reviendrai — il s'intéressait avant tout à la *pratique* éducative : resté en relations avec ses anciens élèves de l'école normale, il guidait leurs recherches et prenait plaisir à en faire connaître les résultats. Le public de langue française a lu avec une juste admiration son étude sur *Les petits Fabre de Portomaggiore*¹, tirée d'un ouvrage intitulé : *Le problème de l'éducation enfantine*. Mais ce n'est pas là un cas isolé : toute sa vie, il s'est appliqué, avec une générosité et une pénétration égales, à mettre sur le boisseau les lumières qui brûlaient dessous, à exposer et à évaluer, donc, au profit de tous les éducateurs, ce qu'avait mis au point un collègue inconnu. Ainsi son *Athena fanciulla*, dans laquelle il évoque entre autres l'école sereine de Muzzano. Ainsi la collection : *Dal mio archivio didattico*, qui contient avec d'autres témoignages le journal d'un instituteur tessinois.

Car le Tessin faisait partie de son diocèse ! Et c'est pour nous une raison de plus de nous intéresser à cet incomparable animateur. L'école tessinoise a travaillé, en effet, dès 1913, officiellement, sous l'inspiration de Lombardo-Radice, qui venait de publier ses *Leçons de didactique*. Et, en 1923, le gouvernement tessinois invita le collaborateur du ministre Gentile — directeur général de l'instruction primaire — à visiter les écoles tessinoises « pour y voir déjà réalisée la méthode sanctionnée par la réforme italienne ». Le rapport rédigé à la suite de cette visite fut publié plus tard dans l'*Educatore della Svizzera italiana* d'Ernesto Pelloni. (On en trouvera l'essentiel dans l'anthologie de Codignola.)

Si bien que c'est par le pédagogue italien Lombardo-Radice que beaucoup d'entre nous ont connu, tout d'abord, l'école de Muzzano et d'Agno et la géniale éducatrice que fut Mme Boschetti-Alberti (sur laquelle nous avons trouvé quelques compléments d'information dans l'*Annuaire de l'instruction publique*, en attendant que le *Courrier de l'Unesco* lui rende un hommage autorisé et chaleureux), le dynamique

¹ Traduit par M. A. Carroi. Delachaux et Niestlé (Collections d'actualités pédagogiques).

Ernesto Pelloni et ses écoles primaires de Lugano, ou l'école de Pila, dirigée par Bianca Sartori.

Lombardo-Radice n'oublia d'ailleurs pas ses amis tessinois ; et, au soir de sa vie, donna de remarquables articles à l'*Educatore della Svizzera italiana*, déjà cité, et à *Minerva*, revue paraissant à Bellinzzone et à Locarno (années 1936, 37 et 38).

Je ne connais guère de pédagogue dont le contact soit plus stimulant que celui de Lombardo-Radice ; c'est pourquoi je suggère à ceux qui ne peuvent pas boire à la source même (ses divers ouvrages ou l'anthologie publiée par Codignola) de prendre du moins contact avec lui par la lecture de l'interview qu'il accorda en 1927, sauf erreur, à Adolphe Ferrière¹. Il y a, en effet, résumé sa didactique en quelques principes suggestifs et surtout révélé, avec une parfaite ingénuité, le secret de son action éducative. J'en transcris, sans commentaires, deux courts extraits. Tout d'abord celui-ci, qui nous montre l'éveil en lui de la vocation d'éducateur :

« C'est dès mon enfance qu'a débuté ma formation d'éducateur. Imaginez une modeste maison italienne de petit employé, avec sept enfants. Avant moi, deux sœurs ; après, une sœur et trois frères. Nous habitions un grand bâtiment voisin de la mer, qui fut plus tard détruit par le tremblement de terre de Messine. C'était le foyer d'au moins vingt autres enfants dont, entre 12 et 17 ans, j'ai été un peu le chef, dans les jeux et les études. Ils présentaient une grande variété d'âge et de caractère, mais se réunissaient librement. Ils prenaient comme théâtre de leurs exploits la grande place herbeuse et presque déserte du collège militaire. Les plus grands (qui jouissaient d'une liberté plus étendue) avaient pour champ d'exploration la zone de la Citadelle, sur le port, et la vaste plage de Marco Grosso, et pour... « musée didactique » tous les vapeurs qui mouillaient au port, dont les marins de toute race et de toute langue devenaient facilement nos amis et nos cicerones. (...) »

Au nombre de mes frères, ou, si l'on préfère, au nombre de mes pupilles, il faut ajouter un groupe de cinq cousins qui, déjà orphelins de père, perdirent bientôt leur mère. (...) Avec tout mon sérieux et toute ma dévotion d'enfant, j'acceptai ce devoir sacré et, sans que personne s'aperçût que quelque chose était changé en moi, je me sentis père de ces cinq enfants. Je me mis à fréquenter de plus en plus leur maison, à donner des leçons à l'aîné, en dehors des heures du collège, et, durant les vacances, à guider les quatre plus petits, à les faire participer à nos jeux et à nos promenades.

Pendant ce temps, mes sœurs aînées grandissaient et suivaient les cours de l'école normale de Catane. Quand elles arrivèrent à l'étude de la pédagogie, je fis connaissance avec leurs livres et commençai à comprendre qu'éduquer est un problème.

Secrètement, dans mon cœur, il me semblait être un maître et, avec mon père et ma mère, je parlais souvent de mes frères et de mes cousins. »

¹ Adolphe Ferrière : *Trois pionniers de l'éducation nouvelle*, pp. 105-156.

Et, maintenant, le résumé qu'il donne de ses *Leçons de didactique* :

« L'élève n'y est pas considéré comme imitateur, mais comme observateur et juge du maître. La vie de l'école est comprise comme collaboration réciproque des élèves, collaboration des professeurs. La pédagogie n'est pas traitée professionnellement, mais en fonction de l'humanité et de la richesse intellectuelle du maître. L'accent d'importance n'est pas mis sur les leçons en forme : toute l'éducation est fondée sur l'intuition du monde de l'élève. Le maître est considéré comme le « modérateur » de l'étude libre. Mon livre, selon la conception italienne due à Jean-Baptiste Vico, fonde l'éducation de l'enfance sur le caractère essentiel de l'enfance, chez les peuples comme chez les individus : la poésie. D'où résultent les thèses suivantes :

1. Etude de la langue maternelle de l'enfant, considérée comme une culture de la sincérité. Elle vaut surtout comme mode d'expression et de création de la pensée.

2. L'« intuition », au sens pédagogique du terme — prise de conscience du monde — ne doit pas être conçue comme une illustration, comme un moyen de connaître le monde à *travers* les objets et leurs cadres, mais comme une manifestation de la vie, et le développement des idées que l'enfant possède déjà ; ce qui revient à dire qu'il faut prendre pour point de départ la poésie, qui est la première philosophie de la vie.

3. Extension de la composition à tout champ d'observation, d'expérience et d'étude. La composition doit être comprise comme notation de l'âme de l'enfant, qui s'explore lui-même ainsi que le monde.

4. Elimination du livre, durant la première période de l'école ; la lecture et la narration doivent être des découvertes de l'enfant.

5. Identité de valeur, en tant que langages ou modes d'expression, des paroles et des signes et, par conséquent, coïncidence parfaite des didactiques de la langue et du dessin. Le dessin spontané, élevé à la dignité d'occupation fondamentale de l'enfant. Le chant scolaire ramené au chant populaire de caractère spontané (folklore). Le travail manuel envisagé comme plastique et construction spontanées, excluant tout formalisme.

6. L'histoire comprise comme histoire-poème, selon l'expérience du maître Guido Santini, et comme étude du développement historique du travail, conformément à l'idée du grand maître américain John Dewey.

7. Identité de la science et de la poésie dans l'instruction de l'enfant. Valeur morale des sciences naturelles. Les leçons scientifiques envisagées comme illustration des corrélations organiques vitales. L'enfant considéré dès le début comme chercheur, explorateur et savant.

8. La religion de l'enfant comprise comme aspiration au divin, et l'enseignement religieux comme poésie religieuse. »

De quoi méditer durant les vacances prochaines !

Louis Meylan,

Professeur à l'Université de Lausanne.

L'INTELLIGENCE ET L'EDUCATION INTELLECTUELLE ¹

Nous avons dit plus d'une fois grand bien de la collection caractérologique des Presses universitaires françaises, publiée sous la direction de Lesenne, spécialement de la « Caractérologie des enfants et des adolescents » de Le Gall. Il faut faire plus de réserves au sujet de cet ouvrage.

Distinguant trois facteurs dans l'intelligence : l'aptitude, le caractère et l'éducation, il contient un exposé franc et détaillé des résultats d'une enquête menée sur l'évolution du travail intellectuel d'un certain nombre d'étudiants en philosophie dans des conditions bien définies. L'enquête démontre dans tous les cas la constance ou l'affermissement d'un fonctionnement intellectuel donné, sans plus. Ainsi l'éducation n'a pas pouvoir de transformation sur la nature de l'intelligence, elle ne peut que développer par l'exercice une aptitude, son influence étant maxima sur les intelligences moyennes.

Cela est vrai sans doute pour des étudiants de 17 à 19 ans, auxquels se limite l'enquête. Il n'est pas fondé d'en conclure sur la valeur générale de l'éducation intellectuelle : il n'est pas tenu compte de l'évolution antérieure aux 17 ans.

Premièrement, le caractère, facteur de l'intelligence, évolue. Nous approuvons les travaux de la caractérologie, déjà discutés ici, qui démontrent l'originalité et la condition limitative du donné de chaque personne ; la fatalité du caractère n'est toutefois pas absolue. A partir des données premières, il se construit sans cesse. Tout un réseau acquis d'inhibitions et d'automatismes l'amputent ou le renforcent. L'intelligence se ressent de ces actes qui sont sous la dépendance du milieu. Sans doute, dès l'adolescence, le caractère est plus ou moins cristallisé, et l'intelligence avec lui, mais à la fin d'une formation éducative.

Deuxièmement, s'il faut, pour qu'il y ait intelligence possible, une aptitude initiale, celle-ci ne s'affirme réellement, dans ce que Griéger appellerait une « capacité », qu'à la suite d'un enchaînement d'expériences dans le milieu, lesquelles durent toute l'enfance. S'il n'y a pas eu éducation des sens, éducation motrice, exercice de la perception, l'intelligence n'est pas formée. Elle l'est alors à 17 ans : il est normal que ses modalités, désormais fixées, apparaissent inchangeables dans l'enquête.

¹ Paul Griéger. *L'intelligence et l'éducation intellectuelle*. Paris, P. U. F., 1950.

Le travail de Griéger a sa valeur quant aux rapports entre l'intelligence formée et l'éducation intellectuelle postérieure à l'adolescence. Il ne conteste nullement le rôle primordial de l'expérience et de l'éducation dans la formation, antérieure à l'adolescence, de cette intelligence.

PETIT BONHOMME, GRAND CŒUR

Michel n'a que 5 ans ; mais puisqu'il est l'aîné, il a déjà le sentiment de ses responsabilités envers ses deux petits frères. Comme aussi il est le « chéri » de ses grands-parents et de ses nombreux tantes et oncles (dont deux sont encore tout proches de sa vie de bonhomme de 5 ans, puisqu'ils sont encore dans ma classe), il prend peu à peu conscience de son existence et de sa place au sein de sa famille.

... Il n'en est pas encore le chef... mais bientôt... !

Du reste, il s'efforce chaque jour de prouver l'importance de sa petite personne, non par orgueil ou par manières, mais simplement on remarque un vide quand il n'est plus là. Sa présence remplit la maison :

Bavardages continus quand on lui demande de se taire, et silences farouches quand on le prie de parler. Il joue et cause avec ses grands copains les chats, ou bien il accompagne grand-maman dans ses travaux ménagers ou de jardinage. On entend trotter ses petits pieds de la grange à l'écurie, à la suite de grand-papa ou d'oncle Claudy. Il s'intéresse aux travaux de la ferme, et il connaît déjà beaucoup de son futur métier.

Il va et vient comme un bon petit génie familial, veillant au bien de toute la maisonnée.

Il a l'œil vif et la mémoire bonne ; et parfois, il nous tient de surprenants discours sur quelque événement qui l'a frappé ou sur ses occupations présentes.

Il n'est ni veau ni porcelets qui naissent sans que Michel n'y participe un peu et ne s'y intéresse.

Il n'a qu'un ennemi au monde : le coq blanc de grand-papa ; et pourtant, il ne lui a jamais manqué d'égards : toujours prêt à jeter des poignées de graines à la basse-cour qui accourt...

Or voici qu'hier, grand-maman a raccommodé deux paires de pantalons pour aider maman, qui a bien à faire. Elle s'est assise près de la fenêtre, pour y voir plus clair. Elle a bien travaillé, grand-maman ; elle y a passé une bonne partie de son après-midi. Alors, quand elle lui a remis les pantalons réparés pour qu'il les porte à sa maman, Michel, petit bonhomme, lui a dit :

— Oui... Et je lui dirai qu'elle peut bien te donner au moins une plaque de chocolat, parce que tu as bien travaillé, grand-maman.

Michel Béranek.

« Caravelle » et « Ecolier romand » sont liés pour diminuer les frais. Si chaque maître faisait 3 abonnés de plus, chaque journal deviendrait indépendant.

PROTECTION DE L'ENFANCE

C'est du 5 au 12 mai que se fera cette année dans le canton de Vaud, par bulletins de versement, l'**Appel financier en faveur du Secrétariat Vaudois pour la Protection de l'Enfance** (ne pas confondre avec la collecte en faveur des Oeuvres Vaudoises de l'Enfance). Nul doute que chacun ne réponde généreusement à cet appel.

GRAMMAIRE ALLEMANDE

M. André Henry, prof., 9, Jubiläumsstrasse, à Berne, cherche à acheter la grammaire allemande de Otto-Süpfle, méthode Gaspey-Otto-Sauer (grande grammaire avec ou sans corrigé). Faire offre à l'adresse ci-dessus en indiquant le prix.

Créer une habitude,

c'est une œuvre de longue haleine. Abonner les enfants à de bons journaux doit devenir dans les familles une habitude qui ne se discute plus. Tapons sur le clou avec persévérance pour créer cette habitude. Les journaux s'appellent... « Caravelle » et « L'Ecolier Romand » !
Insistez un peu, insistez beaucoup !



La Société de Navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat S.A.

vous invite

*à la découverte des canaux de la Broye et de la Thièle,
reliant les trois lacs jurassiens*

Estavayer-le-Lac

09.20

13.35

jours ouvrables

du 19. 5 - 4. 10

Morat

09.20

13.30

jours ouvrables

du 2. 6 - 13. 9

Ile de Saint-Pierre

13.50

tous les mercredis

du 4. 6 - 10. 9

Sur demande, organisation de bateaux spéciaux pour toutes destinations à des conditions avantageuses. Renseignements par la direction à Neuchâtel, Maison du Tourisme.

Tél. (038) 5.40.12

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?



Un
but idéal de
course d'école

**La Barillette
La Dôle**
en télé-siège

*Prix spéciaux
pour écoles
et sociétés*

Restaurant à
la station supérieure

Demandez
renseignements
à l'Administration
du chemin de fer

**Nyon-St-Cergue-
Morez**

Tél. 9 53 37
Nyon



Nos voyages organisés

*Projets et devis sans engagement.
Conditions spéciales pour Sociétés,
Ecoles, Pensionnats, etc.*

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

4 courses d'école à inscrire à votre programme:

Traversée de Champéry à Salvan par

SUSANFE ET SALANFE

Traversée de Champéry-Planachaux à Morgins par

LA PORTE DU SOLEIL

Traversée de Morgins-Le Corbeau à Revereulaz par

LA TOUR DE DON

Traversée des Giettes sur Monthey à Troistorrents par

VALERETTE

Chemin de fer et autobus

**AIGLE-OLLON-MONTHEY-
CHAMPÉRY-(MORGINS)**

Baisse du tarif école sur le chemin de fer A.O.M.C.

Pour vos courses d'école
la région desservie par le chemin de fer

BEX-VILLARS-BRETA YE

vous offre une grande variété d'excursions

**Chamossaire - Lac des Chavonnes - Taveyannaz -
Solalex - Anzeindaz - Bovonnaz**

Télésiège Col de Bretaye-Lac Noir. Si le nombre de voyageurs est
suffisant: automotrice directe pour Bretaye. Tarif spécial pour écoles.

Rabais pour écoles et sociétés

sur le

Téléférique Riddes-Isérables (Valais)



Chemin de fer et automobile postale

*La
combinaison
idéale
pour
les
courses
d'écoles*

Renseignements et projets d'itinéraires avec prix par le service des automobiles PTT, à Berne

Demandez partout

« ARKINA »

Eau minérale merveilleuse

Hôtel Weisshorn

s/**ST-LUC** (Valais) - Alt. 2300m.

Le plus près de la Bella Tola et Meiden-Pass. But idéal pour courses; cuisine soignée. Râclettes. Tea-room. Pâtisseries maison. Arrang. pour familles, sociétés, courses d'écoles. Prospectus.

Tél. (027)5.51.06 H. Tosello, prop.

Une région que l'on aime revoir.....

*A quelques minutes de Vevey
par les Chemins de fer électriques veveysans*

ces endroits charmants:

ST-LÉGIER ★ BLONAY ★ CHAMBY ★ CHATEL-ST-DENIS

ou le splendide belvédère de

Les Pléiades 1400 m.

Tous renseignements dans les gares ou à la Direction CEV, à Vevey, tél. 5.29.22

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux



Pour toutes vos opérations
bancaires adressez-vous à

LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

GENÈVE LAUSANNE
NEUCHÂTEL LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE NYON AIGLE MORGES

Capital et Réserves Fr. 214 millions

TEMPLE DE LUTRY, DIMANCHE 11 MAI 1952, A 17 H.

CONCERT

donné par
le CHŒUR DE DAMES et le CHŒUR MIXTE de Lutry
avec le concours de
M. E. DEFRANCESCO, flûtiste

Au programme, entre autres: chœurs pour 3 voix mixtes extraits de la collection
« Trois voix »

HENNIEZ LITHINÉE

EAU DIGESTIVE

MONTREUX, 9 mai 1952

LXXXVIII^e année — N° 17

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie **Corbaz S.A.**, Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Quelle joie,
un voyage d'école

dans

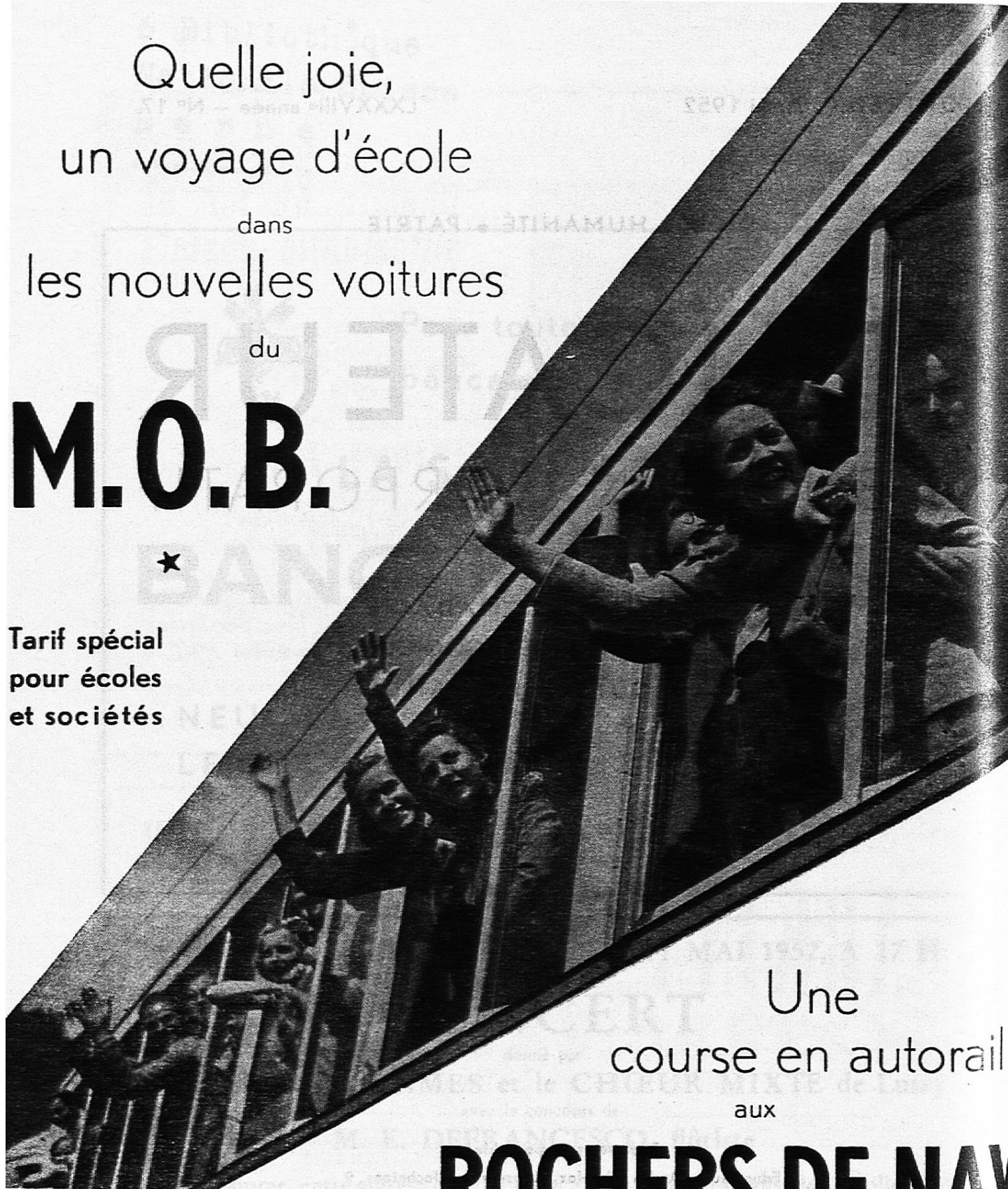
les nouvelles voitures

du

M.O.B.



Tarif spécial
pour écoles
et sociétés



Une
course en autorail
aux

ROCHERS DE NAVE

(2045 m.)

Un souvenir inoubliable pour vos élèves

BELVÉDÈRE INCOMPARABLE

FLORE ALPESTRE

HOTEL AVEC DORTOIRS COMPLÈTEMENT RÉNOVÉ

Tarif spécial pour écoles et sociétés

Chemins de fer Montreux-Oberland Bernois et des Rochers de Nave

Quand je pense à mon village, là-bas au Val d'Anniviers...

ZINAL 1680 m. **Hôtel des Diablons**

AUTOS POSTALES SIERRE-AYER-ZINAL.

CONDITIONS SPÉCIALES POUR COURSES D'ÉCOLE

Pique-nique autorisé sur sa terrasse ombragée — Raclettes — Potages — Assiettes garnies chaudes et froides — Pâtisserie — Glaces — Menus à prix modérés.

Direction: M. Haldi

Tél. (027) 5 51 23

FRINVILIER PRÈS DE BIENNE

Restaurant des Gorges du Taubenloch

Maison bien organisée pour recevoir des écoliers de passage. Grand jardin, pique-nique autorisé.

L. Queloz-Wälti

JEUNE ALLEMAND

désire passer ses vacances d'été dans famille de langue française, de préférence professeur, lui donnant l'occasion de se perfectionner dans la langue française et de voir les beautés du pays. Règlement au moyen de devises accordées.

S'adresser à Monsieur Kornblum, Kaufhaus Kornblum, Hagen (Westfalen), Deutschland.

Anzeindaz

Refuge des Diabiezets

Pension ★ Chambre ★ Dortoir

Arrangement pour écoles

Tél. (0.25) 5.33.38

G. Uldry

Quelques buts de courses!

Le Chasseron - Les Rasses

Les Aiguilles de Baulmes

Le Suchet

en utilisant le parcours pittoresque du Chemin de fer électrique d'Yverdon à Ste-Croix.

Le nouveau télésiège Les Replans-Les Avattes conduit en 10 minutes à proximité du sommet du Chasseron.

ROMANEL

L'eau de table
par excellence

Lisez tous cet inédit de l'écrivain vaudois

JUSTE OLIVIER

Paris en 1830

Journal publié par A. Delattre et M. Denkinger

Un volume de 320 pages, avec un portrait, broché Fr. 6.75

La publication d'un inédit de Juste Olivier est un événement littéraire pour le pays. Dans ce journal, conservé jusqu'ici par la famille, la figure de l'auteur des « Chansons lointaines » prend un relief nouveau. C'est un jeune homme, timide, mais rempli d'une certaine ambition, qui aborde Paris pour la première fois. Il désire connaître les poètes dont la renommée s'est déjà répandue au loin, va trouver Hugo, se rend aux réunions qui se tiennent chez Vigny, où il rencontre Sainte-Beuve, Musset et d'autres personnalités. Il suit aussi des cours en Sorbonne, va au théâtre, se mêle aux discussions politiques, assiste enfin aux événements de la Révolution de Juillet. Observateur scrupuleux, à l'intelligence toujours en éveil, il rend un compte exact de tout ce qu'il voit, sur la recommandation de sa fiancée, Caroline Ruchet ; ses descriptions ont ainsi la valeur d'une suite d'instantanés de la vie romantique parisienne. Mais il sait juger, et, s'il admire les qualités françaises, il prend davantage conscience de son « helvétisme ». Un siècle avant Ramuz, se pose ici le problème de l'écrivain romand à Paris.

Lisez ces pages d'une exquise spontanéité ; vous en aurez du plaisir et vous renouerez, d'une manière inattendue, avec un de nos plus chers écrivains.

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZÜRICH